

Délibération n° 11 - 04 - 2024

COMMUNE DE WARCQ

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Maire de WARCQ.

Présents : Mesdames Marie-Annick PIERQUIN, Virginie DAHLEM, Angélique LAMOTTE, Régine PAQUIN et Corinne DAUCHY.

Messieurs Jean-François GOSSET, Jean-Luc FLAHAUT, Stéphane CARMINATI, Philippe COTRET, Hubert LAMBINET, Martial TROYON et Philippe SACREZ.

Excusés : Madame Myriam MAHY-ROGER a donné pouvoir à Monsieur Martial TROYON, Madame Delphine APPARUIT a donné pouvoir à Madame Régine PAQUIN, Madame Valérie MESSINA.

Secrétaire de séance : Madame Angélique LAMOTTE

Membres en exercice : 15

Date de la convocation : 05 avril 2024

Membres présents : 12

Date d'affichage : 12 AVR. 2024

Nombre de pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 14

Tarifs des concessions de cimetière

Le Conseil Municipal,

Sur proposition de Monsieur Jean-François GOSSET, Maire Adjoint aux finances,

DÉCIDE d'appliquer les tarifs suivants, concernant les concessions de cimetière, pour la période du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025, à savoir :

- emplacements trentenaires, en pleine terre ou avec caveau : 190 €
- emplacements trentenaires, pour une case de 2 places, dans le columbarium : 800 €

- emplacement d'une plaque pour inscription sur colonne du souvenir : **117 €**
- emplacement trentenaire d'un cavurne carré pupitre en granit rose poli avec réceptacle en polymère, pouvant contenir 4 urnes : **445 €**
- emplacement trentenaire d'un cavurne épure en granit rose + noir poli avec réceptacle en polymère, pouvant contenir 4 urnes : **1 440 €**
- plaque pour inscription 7x28cm, en granit noir poli, vierge de toute gravure, pour cavurne et case de columbarium : **70 €**.

Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme.



Le Maire de WARCQ,

Marie-Annick PIERQUIN.